

Note de présentation du Budget Primitif 2026

Budget principal et Budget annexe

Article L2312-1 du CGCT : le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Le budget primitif est l'acte par lequel sont prévues et autorisées, par l'assemblée délibérante, les recettes et les dépenses.

En dépenses, les crédits sont limitatifs.

En recettes, les prévisions sont évaluatrices ; elles peuvent par conséquent être supérieures aux prévisions.

Le budget est présenté et voté par chapitre.

La Commune de Villard-Bonnot a un budget principal et un budget annexe : le budget de la Centrale hydroélectrique du Vors 1.



BP 2026 - Un Budget de transition dans la continuité des priorités du mandat écoulé

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



➤ **Une ville sociale et solidaire**

Favoriser les solidarités, la mixité, les échanges entre toutes les générations. Soutenir les associations, l'éducation, la pratique sportive pour tous, le développement du logement.

➤ **Une ville active et animée**, où il fait bon vivre, travailler, être en sécurité, se divertir.

➤ **Une ville embellie et vertueuse, respectueuse de son environnement** : Améliorer le cadre de vie, préserver l'environnement dans tous les projets, favoriser la végétalisation de la ville, limiter les consommations en eau et en énergie, développer les énergies renouvelables.

➤ **Favoriser et repenser les déplacements** en favorisant les modes doux.



BP 2026- Avec comme fil conducteur...

- **La maîtrise du budget** et de la fiscalité qui dynamise le quotidien et prépare l'avenir avec les habitants.
- L'engagement de la Commune en faveur du **développement durable**.
- Une Commune attachée à la **cohésion sociale** et l'accompagnement des plus fragiles.
- Une dynamique particulière sur la **jeunesse, la citoyenneté et l'éducation**.
- Un engagement en faveur de la **sécurité et la tranquillité publique**.
- Le soutien aux **services publics, au commerce local, à l'économie et l'agriculture**.
- Une Commune qui accompagne et valorise ses **associations**.
- Une **démocratie participative** et des actions de proximité.

Montant total du budget primitif 2026 = 15 091 020 €

=> Fonctionnement = 10 152 340 €

=> Investissement = 4 938 680 €

BP 2026 – Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
 Reçu en préfecture le 12/05/2026
 Publié le
 ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2025	BP2026	Evolution en % BP25/BP26
c/011 charges à caractère général	2 240 057,00	2 234 578,00	-0,24%
c/012 charges de personnel	3 968 000,00	3 986 500,00	0,47%
c/014 atténuation de produits	220 000,00	240 329,00	9,24%
c/65 autres charges de gestion courante	1 630 272,00	1 616 267,00	-0,86%
Total des dépenses de gestion courante	8 058 329,00	8 077 674,00	0,24%
c/66 frais financiers	171 440,00	152 666,00	-10,95%
c/67 charges exceptionnelles	8 000,00	1 000,00	-87,50%
c/68 Dotations provisions	-	20 000,00	
c/022 dépenses imprévues	-	-	
Total des dépenses réelles de fonctio (DRF)	8 237 769,00	8 251 340,00	0,16%
c/023 virement à la section d'invest.	1 472 562,00	1 361 000,00	-7,58%
c/042 opération ordre entre sections (amort)	553 000,00	540 000,00	-2,35%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 025 562,00	1 901 000,00	-6,15%
TOTAL	10 263 331,00	10 152 340,00	-1,08%

- ◆ Stabilisation des dépenses courantes pour des services à la population efficients et un service public de qualité.
- ◆ Légère hausse des charges de personnel intégrant le GVT, les hausses de cotisations sociales et les décisions politiques nationales.
- ◆ FPIC stable et absence de prélèvement financier pour déficit de logements sociaux (taux cible de logements sociaux établi à 20% pour la période 2026 à 2028)
 - ◆ Soutien aux associations avec une enveloppe fixée à 100 000 €.
 - ◆ Soutien au CCAS avec une subvention de 120 000 €.
- ◆ Des charges intercommunales fortes pour des compétences transférées valorisées (SICSOC – SICAEM – SISAB).
- ◆ Des charges d'intérêts en baisse avec un emprunt arrivé à terme en 2025.

=> **Autofinancement prévisionnel établi à 1,3 M€** ₄

BP 2026- Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



Charges de personnel = 3 986 500 € soit +0,47 % par rapport au BP 2025

Cette prévision prend en compte :

- Augmentation du taux de la contribution employeur finançant la CNRACL (+3 points par an jusqu'en 2028).
- Revalorisation du SMIC de 1,18% au 1^{er} janvier 2026.
- GVT (glissement vieillesse-technicité) : 1,10%.
- Recensement de la population en janvier et février 2026 (recrutement de 15 agents recenseurs).
- Départ en retraite d'un agent précédé d'un Compte Epargne Temps important (4 mois de salaire).
- Vacances de poste non pourvues en 2025.

BP 2026- Le personnel : situation au 01/01/2026



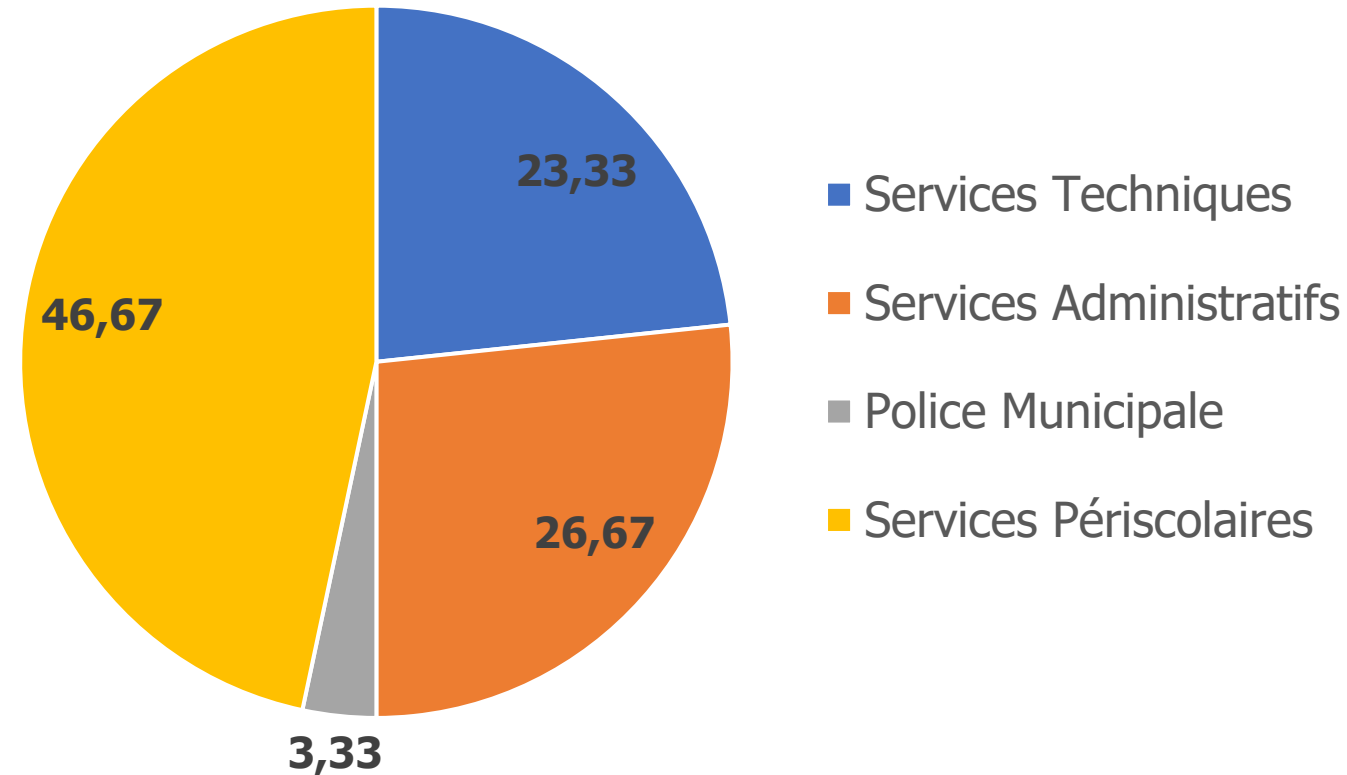
Répartition par service en %

- ◆ **90 agents**
- ◆ 73 titulaires
- ◆ 17 contractuels

- ◆ 74,6 ETP (Equivalent Temps Plein)

- ◆ 4 agents de catégorie A
- ◆ 6 agents de catégorie B
- ◆ 80 agents de catégorie C

- ◆ 22 hommes
- ◆ 68 femmes



BP 2026 – Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP2025	BP2026	Evolution en % BP25/BP26
c/013 atténuations de charges	70 000,22	70 000,63	0,00
c/70 produits des services	529 000,00	543 000,00	2,65
c/73 impôts et taxes	6 756 000,00	6 810 033,00	0,80
c/74 dotations et participations	623 276,00	440 047,00	-29,40
c/75 autres produits de gestion courante	879 000,00	883 000,00	0,46
Total des recettes de gestion courante	8 857 276,22	8 746 080,63	-1,26
c/76 produits financiers	309 000,00	259 000,00	-16,18
c/77 produits exceptionnels	-	-	
c/78 reprise de provision	-	5 679,00	
Total des recettes réelles de fonctio (RRF)	9 166 276,22	9 010 759,63	-1,70
c/042 opération ordre entre sections	83 577,00	83 577,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	83 577,00	83 577,00	0,00
TOTAL	9 249 853,22	9 094 336,63	-1,68
R 002 Excédent de fonctionnement reporté	1 013 477,78	1 058 003,37	4,39
TOTAL	10 263 331,00	10 152 340,00	-1,08

- ◆ Baisse globale des recettes réelles de fonctionnement
- ◆ Mais un produit des services en hausse de 2,65%.
- ◆ Valeurs locatives cadastrales revalorisées à 0,8% et maintien du même niveau d'imposition.
- ◆ Prévion à la hausse des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) : 270 000 € attendus.
- ◆ Fiscalité reversée 2026 (CCLG) maintenue à son niveau de 2025 soit 2,6 M€.
- ◆ Forte baisse des dotations et participations de l'Etat : DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) et compensation des exonérations de taxes, par l'Etat notamment ; part forfaitaire de la DGF nulle.
- ◆ Dividendes SHFB (Société Hydroélectrique Frédet Bergès) = 250 000 €, et dividendes GEG = 9 000 €.

=> Stabilisation des recettes à 9,1 M€

BP 2026- Fiscalité

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



Maintien des taux d'imposition en 2026 au niveau de 2025

	2026
Taxe d'Habitation (Résidences secondaires)	7,50 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	41,27 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	44,50%

Revalorisation des bases : 0,8%

Produits des impôts locaux estimés à 3 138 000 €

BP 2026- Autres produits de fiscalité

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



La fiscalité reversée : 2 600 000 €

Il s'agit de l'Attribution de Compensation (AC) versée par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Cette attribution a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique, et des transferts de compétences, à la fois pour la Communauté de Communes et pour ses Communes membres.

Les autres ressources fiscales :

- ◆ La taxe sur l'électricité : 140 000 €
- ◆ Les droits de mutation : 270 000 €
- ◆ Le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources) = 530 000 €
- ◆ La taxe sur les pylônes : 6 000 €
- ◆ Les droits de place des marchés : 14 000 €

BP 2026 – Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



Des dépenses d'investissement favorisant la transition écologique, le cadre de vie, l'éducation et la sécurité : 3,4 M€

- **Aménagements** pour l'amélioration du cadre de vie, des déplacements et de l'environnement : études, aménagement de la place de l'église, travaux rue de la Houille blanche, Avenue R.Huant (partie voie-ferrée rond-point), cimetière, PLU, acquisition de l'ancien café Folliet.
- **Education** travaux d'amélioration dans les bâtiments scolaires favorisant le bien-être des élèves et la performance des bâtiments (jeux de cour, éclairage, vidéophone, travaux dans les sanitaires...) mobiliers et équipement informatique dans les écoles.
- **L'amélioration énergétique** : poursuite de l'éclairage LED (stade de foot), extension de la GTC, réalisation du schéma directeur de l'éclairage public mais aussi réhabilitation thermique des logements de la Citadelle.
- **Sécurité** : poursuite de l'augmentation du parc de caméras de vidéoprotection.

BP 2026 – Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
 Reçu en préfecture le 12/05/2026
 Publié le
 ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP2025	BP2026	Evolution en % BP2026/BP2025
D001- Déficit reporté	722 809,60	549 941,36	-23,92%
c/10 - Dotation et fond divers, réserves	2 130,00		
c/16 - Emprunts et dettes assimilées	646 080,00	685 000,64	6,02%
c/20 - Immobilisations incorporelles	145 553,40	237 464,00	63,15%
c/204-Subventions d'équipement	88 800,00	0,00	
c/21 - Immobilisation corporelles	1 060 925,00	911 492,00	-14,09%
c/23 - Immobilisations en cours	1 964 753,00	2 308 525,00	17,50%
Total	4 631 051,00	4 692 423,00	1,33%
458- opération sous mandat - Tvx SMMAG quai bus	293 517,00	22 750,00	-92,25%
458105 - Le kalysto	50 000,00	-	
458106 - Le Berlioz	18 000,00	72 000,00	300,00%
458107 - Les Anémones	68 000,00	-	
Total opérations compte de tiers c/458	429 517,00	94 750,00	-77,94%
c/040 opérations ordre	83 577,00	83 577,00	0,00%
c/041 opérations patrimoniales	105 775,00	67 930,00	-35,78%
C/040 Total des dépenses d'ordre INVEST	189 352,00	151 507,00	-19,99%
TOTAL des dépenses d'investissement	5 249 920,00	4 938 680,00	-5,93%

3,4 M € de dépenses d'équipement dont :

- ◆ 332 000 € pour la 2^{ème} tranche des travaux du cimetière.
- ◆ 325 000 € pour l'entretien du patrimoine communal (écoles, équipements sportifs, salles communales, cantines, immeubles de rapport : Ekynox, O mouton à 5 pattes, cabinet médical Brignoud).
- ◆ 300 000 € pour des travaux de mise en séparatif et d'enfouissement des réseaux rue de la Houille Blanche.
- ◆ 180 000 € de travaux de voirie.
- ◆ 484 500 € pour la réhabilitation thermique de la Citadelle.
- ◆ 193 000 € consacrés aux études d'aménagement (place Bizet, place Frédet, papèteries, Stade R. Boeuf).
- ◆ 145 000 € pour l'achat de l'ancien café Folliet.
- ◆ Montant des Restes à Réaliser (RAR) : 730 757 €.

BP 2026 – Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP2025	BP2026	Evolution en % BP2026/BP2025
c/010 dotations et fonds divers, réserves	1 647 566,00	1 770 000,00	7,43%
c/024 produit des cessions	330 000,00	400 000,00	21,21%
c/13 subventions d'investissement	210 000,00	705 000,00	235,71%
c/16 emprunts	500 000,00	0,00	-100,00%
c/26 participations	1 500,00	0,00	-100,00%
Total des recettes réelles	2 689 066,00	2 875 000,00	6,91%
458- opération sous mandat	293 517,00	22 750,00	-92,25%
458205 - Le kalysto	50 000,00	0,00	-100,00%
458206 - Le Berlioz	18 000,00	0,00	-100,00%
458207 - Les Anémones	68 000,00	72 000,00	5,88%
Total opérations compte de tiers c/458	429 517,00	94 750,00	-77,94%
c/040 opérations ordre	553 000,00	540 000,00	-2,35%
c/41 - opérations patrimoniales	105 775,00	67 930,00	-35,78%
Total des recettes d'ordre	658 775,00	607 930,00	-7,72%
TOTAL	3 777 358,00	3 577 680,00	-5,29%
R 001 Solde d'exécution de la section d'invest reporté	0,00	0,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	1 472 562,00	1 361 000,00	-7,58%
TOTAL des recettes d'investissement	5 249 920,00	4 938 680,00	-5,93%

FCTVA = 440 000 €

Affectation du résultat de clôture 2025 (compte 1068) : 1 300 000 €

Taxe d'Aménagement = 30 000 €

Produit des cessions :

Vente de l'ancienne poste de Brignoud pour le projet d'aménagement du pôle médical : 300 000 €

Vente local caisse d'épargne : 100 000 €

Subventions :

◆ Conseil Départemental de l'Isère : 301 500 € (Place Eglise, Avenue R.Huant)

◆ Etat : 188 500 € (Place Eglise, Vidéoprotection)

◆ CCLG: 200 000 € pour la réhabilitation de la Citadelle

◆ Région: 15 000 € pour l'aire de jeux inclusive à côté de l'école maternelle Pasteur

Pas d'emprunt

BP 2026 – Le Budget annexe de la Centrale hydroélectrique du Vors 1

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



DEPENSES D'EXPLOITATION	
011- Charges à caractère général	46 000.00 €
022- Dépenses imprévues	0.00 €
042- Opérations d'ordre transfert entre sections	20 000.00 €
65- Autres charges de gestion courante	10 000.00 €
67- Charges exceptionnelles	10 000.00 €
68- Dotations aux provisions	0.00 €
Total général	86 000.00 €

RECETTES D'EXPLOITATION	
002- Résultat de fonctionnement reporté	484 992.16 €
70- Vente d'énergie, électricité	80 000.84 €
Total général	564 993.00 €

BP 2026 – Le Budget annexe de la Centrale hydroélectrique du Vors 1

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
21-Immobilisations corporelles	30 000.00 €
Total général	30 000.00 €

Le Budget de la Centrale hydroélectrique sera voté en suréquilibre (Recettes > Dépenses) tant en fonctionnement qu'en investissement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
001- Solde reporté	125 872.00 €
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000.00 €
Total général	145 872.00 €

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 038-213805476-20260428-DEL692026-DE



Présentation du Budget Primitif 2026 du Budget principal et du Budget annexe

Merci à tous pour votre attention